

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

publié le 02/12/2022
mis en ligne le 05/12/2022

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre novembre à quatorze heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire des Monts de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : Mme Mireille FAYARD, M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, MM. Thierry DUBOSCLARD, Michel PASTY, Mmes Marie-France DALOT, Sabine ADRIEN, M. Thierry BAILLIET, Mme Olivia BOULANGER, MM. Eric CORREIA, Erwan GARGADENNEC, Mme Mary-Line GEOFFRE-COINDAT, M. Henri LECLERE, Mmes Claire MORY, Françoise OTT, Corinne TONDUF, MM. François VALLES, Guillaume VIENNOIS, Jean-Pierre LECRIVAIN, Mme Joëlle BIARD suppléante de M. Dominique VALLIERE, MM. Jacques VELGHE, Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Patrick ROUGEOT, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Philippe BAYOL, Xavier BIDAN, Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Christophe LAVAUD à Mme Lucette CHENIER, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à Mme Françoise OTT, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Benoit LASCOUX à Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD à Mme Sabine ADRIEN, M. Ludovic PINGAUD à M. Erwan GARGADENNEC, Mme Véronique VADIC à M. Henri LECLERE, Mme Ludivine CHATENET à M. Alex AUCOUTURIER, M. Jean-Paul BRIGNOLI à M. Philippe PONSARD, M. Patrick ROUGEOT à M. Eric CORREIA, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD à M. Patrick GUERIDE, M. Pierre AUGER à Mme Annie ZAPATA, Mme Patricia GODARD à M. Jean-Luc MARTIAL

Etaient excusés : Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Célia BOIRON, M. François BARNAUD, Mme Corinne COMMERNAT, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 35

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 13

Nombre de membres excusés : 7

Nombre de membres absents : 0

Nombre de membres votants : 48

Secrétaire de séance : M. Alain CLEDIERE

BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°6 - 2022

Rapporteur : M. ERIC BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

La décision modificative n°6 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 022 – Dépenses imprévues..... - 19 628.00 €

Chapitre 68 – Dotations aux provisions..... 19 628.00 €

- Constitution de provision pour risques et charges exercice 2022 (6817/0203/0735)
..... 19 628.00 €

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Néant

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT							RECETTES		
DEPENSES			SECTION DE FONCTIONNEMENT				RECETTES		
Chapitres	BP 2022	DM6	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM6	Proposition 2022		
011	Charges à caractère général	2 904 298,53 €	2 904 298,53 €	002	Excédents antérieurs reportés		4 828 136,87 €		
012	Charges de personnels et assimilées	6 187 100,00 €	6 187 100,00 €	013	Atténuation de charges		18 546,41 €		
014	Atténuation de produits	4 491 496,67 €	4 491 496,67 €	70	Produits des services		986 779,00 €		
65	Autres charges de gestion courante	5 904 579,94 €	5 904 579,94 €	73	Impôts et Taxes		15 553 084,27 €		
66	Charges financières	105 600,00 €	105 600,00 €	74	Dotations et participations		4 913 973,61 €		
67	Charges exceptionnelles	1 437 787,51 €	1 437 787,51 €	75	Autres produits de gestion courante		308 689,56 €		
68	Dotations aux provisions	1 000,00 €	19 628,00 €	76	Produits financiers		- €		
022	Dépenses imprévues	218 352,63 €	19 628,00 €	77	Produits exceptionnels		16 452,29 €		
		- €	- €	78	Reprise sur provisions		- €		
TOTAL OPERATIONS REELLES	21 250 215,28 €	- €	21 250 215,28 €	TOTAL OPERATIONS REELLES	26 625 662,01 €		26 625 662,01 €		
023	Virement à l'investissement	4 486 961,42 €			- €		- €		
042	Transferts entre sections	888 485,31 €		042	Transferts entre sections		- €		
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	5 375 446,73 €		5 375 446,73 €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €		- €		
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	26 625 662,01 €		26 625 662,01 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	26 625 662,01 €		26 625 662,01 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Néant

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Néant

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES			RECETTES				
Chapitres	BP 2022	DM6	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM6	Proposition 2022
001	Déficits antérieurs reportés	- €	- €	001	Excédents antérieurs reportés		564 053,77 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)		- €	10	Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)		208 320,00 €
16	Emprunts et dettes	969 000,00 €	969 000,00 €	13	Subventions d'investissement		496 614,64 €
20	Immobilisations incorporelles	312 790,08 €	312 790,08 €	16	Emprunts à mobiliser		4 800,00 €
204	Subventions d'équipement	691 882,73 €	691 882,73 €	23	Immobilisation en cours		- €
21	Immobilisations corporelles	276 517,19 €	276 517,19 €	27	Remboursement prêts (rembours vente ZA)		533 016,98 €
23	Immobilisations en cours	4 773 607,63 €	4 773 607,63 €				- €
26	Participation créances rattachées à des participations	- €	- €				- €
27	Immobilisations financières (avances rembours ECOVILL et ZA)	6 700,00 €	6 700,00 €				- €
020	Dépenses imprévues	135 650,31 €	135 650,31 €				- €
4581	Opérations pour le compte de tiers	- €	- €	4582	Opérations pour le compte de tiers		- €
TOTAL OPERATIONS REELLES	7 182 252,12 €		7 182 252,12 €	TOTAL OPERATIONS REELLES	1 806 805,39 €		1 806 805,39 €
040	Transferts entre sections	- €	- €	021	Virement du fonctionnement		4 486 961,42 €
041	Opérations patrimoniales	- €	- €	040	Transferts entre sections		888 485,31 €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	- €		- €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE	5 375 446,73 €		5 375 446,73 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 182 252,12 €		7 182 252,12 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 182 252,12 €		7 182 252,12 €

Délibération n°294/22 du 24/11/22
7-Finances locales 7.1 Décisions Budgétaires

Vu l'avis favorable des membres présents à la Commission Finances, en date du 21/11/22,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président



Eric CORREIA

Le secrétaire de séance



Alain CLEDIERE